

Préface

ATLAS ELECTORAL TUNISIEN, « Présidentielles 2014 » Un moment démocratique historique à consolider

La tâche est méritoire que d'élaborer l'Atlas électoral des présidentielles 2014, les premières élections libres en Tunisie depuis l'indépendance, organisées dans un cadre démocratique après la Révolution en 2011. L'atlas constitue un double défi, tant au niveau de la forme que du contenu. Il constitue le 3^{ème} atlas consacré à la Tunisie après l'Atlas de Tunisie édité par Jeune Afrique en 1979 (format A4) et celui du CERES édité sous forme de feuilles mais est resté inachevé. A part les atlas qui ont accompagné certaines études d'aménagement (La Tunisie urbaine 1971, Villes et Développement 1973, Eléments pour la décentralisation industrielle en Tunisie, SNAT 1985), on peut citer l'Atlas de l'eau en Tunisie, édité en 2008 par l'UR-Grevachot, Faculté des Sciences Humaines & Sociales, Université de Tunis.

L'Atlas représente le premier atlas électoral en Tunisie depuis l'indépendance. La Révolution de 2011 a assuré, pour la première fois, la liberté d'organisation et d'expression politiques d'un côté et a permis la présence d'une base de données fiables, gérée par l'Instance Supérieure Indépendante des Elections (ISIE) de l'autre. Auparavant, la prééminence du parti unique d'un côté et l'organisation des élections par le ministère de l'Intérieur de l'autre ont fait que toute tentative d'interprétation des résultats du vote est à la fois suspecte et non crédible.

On aurait pu commencer par les élections de 2019 mais celles de 2014 constituent en réalité au dire de ses auteurs même dans l'introduction « *un moment démocratique historique fondateur* » qu'il faudrait mémoriser. J'ajouterais aussi, commencer par celles de 2019 contribuerait probablement à embourber davantage l'ambiance politique actuelle et pourrait être mal interprété, prendre du recul serait plus rationnel et salvateur.

L'atlas a le mérite de présenter les données socio-économiques à une échelle fine de la délégation qui constitue un niveau fin de l'analyse spatiale permettant de montrer les contours des bastions électoraux des différents candidats, relever les effets locaux et régionaux des conditions socio-économiques locales et régionales particulières et le poids du système urbain en place. L'atlas présente la contrainte de limiter le texte au strict minimum certes mais laisse au lecteur toute la latitude de l'analyse et privilégie la carte comme support d'expression. Le format choisi (A4) est suffisant pour visualiser les données à cette échelle et présente l'avantage d'être très maniable.

L'Atlas est structuré en 5 parties avec une introduction et une bibliographie. *Le contexte géographique tunisien, inégalités*, passe en revue le cadre général avec les niveaux de découpage administratif (région, gouvernorat, délégation), les caractéristiques démographiques (population, densité, urbanisation, dynamique démographique, migration 2009-2014), sociales (analphabétisme, chômage, % étudiants, ordinateurs/ménage) et économiques (classification ternaire et activité par secteur), le taux de branchement aux réseaux (STEG, SONEDE, ONAS), l'indicateur de développement régional (IDR) de 2010 et une typologie des délégations sur la base de 12 variables soumises à l'Analyse en Composantes Principales (ACP) et à la Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) dévoilant les inégalités régionales et locales.

Le contexte électoral, vers une nouvelle carte, présente le découpage électoral, les centres de vote et le passage d'un système autoritaire avant la Révolution de 2011 vers un régime démocratique géré par l'ISIE après.

Le processus électoral, passe en revue l'inscription des électeurs, l'abstention et la participation électorales avant de procéder par la suite à une typologie de vote, le vote blanc et nul, le vote qualifié et non qualifié des tunisiens.

Les résultats du 1^{er} tour, sont analysés selon une grille standard pour l'ensemble des candidats en deux pages comprenant une photo du candidat, une carte du taux de vote en A4, une carte des votes, un tableau de la position du candidat dans les 5 premières délégations, un tableau des votes selon la taille des délégations accompagné d'un graphique de l'indice synthétique du vote et un texte concis de présentation synthétique des résultats. L'analyse des bastions électoraux des différents candidats est très intéressante et sollicite de nombreux facteurs pour les expliquer : rayonnement du candidat, attaches locales et régionales, appui partisan... Les candidats sont classés en six groupes selon l'importance des voix, la concentration/dispersion et la localisation (nationale, régionale, locale) des voix obtenues : 1- *le profil national dispersé*, présent dans toutes les circonscriptions avec deux sous-groupes selon l'importance des voix : 1a- Les candidats *grands* avec un poids électoral important : on y trouve déjà les deux candidats au second tour : Béji Caïd Essebsi et Moncef Marzouki avec respectivement 39 et 33% des voix. 1b- Les candidats *moyens* : on y trouve Hama Hammami, Safi Saïd, Kalthoum Kannou, Slim Riahi, Ahmed Nejib Chebbi et Mustapha Kamel Nabli. 2- *Le profil concentré* où les candidats ont une très forte présence dans une région donnée qui constitue un vrai fief électoral, on a 3 sous-groupes : 2.a- Les candidats *moyens et concentrés à profil régional* : Mohamed El Hachmi Hamdi (Sidi Bouzid et ses environs), Kamel Morjane (au Sahel de Sousse : Hammam Sousse, Sousse Ville) et Mohamed Frikha à Sfax. 2.b- Les candidats *très concentrés à poids faible* : Mondher Znaïdi avec un rayonnement bi-régional (Tunis, région d'origine). 3b- Les candidats *petits et concentrés à profil local* ne sont présents que dans quelques bureaux dépassent rarement l'échelle de la délégation : on a Mehrez Bouseyene, Abdelkader Labbaoui, Ali Chourabi et Salem Chaïbi. 3- Les candidats *petits et dispersés sans profil*, les voix sont très faibles et éparpillées : on y rencontre 11 candidats : Abderrazak Kilani, Samir Abdelli, Noureddine Hached, Mustafa BenJaafar, Hammouda BenSlama, Larbi Nasra, Abderraouf Ayadi, Mokhtar Mejri, Mohamed ElHamdi, Yassine Chanoufi et Abderrahim Ezzouari.

Les résultats du second tour sont présentés avec les bastions électoraux des deux candidats Béji Caïd Essebsi et Moncef Marzouki avec 55.7 % contre 44.3 % respectivement des voix renforçant l'écart du premier tour ainsi que le report des voix à leur profit. Les données révèlent un clivage politique Nord-Sud très clair avec une Tunisie médiane de « l'entre-deux », et qui s'ajoute au clivage socio-économique Est-Ouest renforcé depuis les années 1970. Les écarts à la moyenne nationale, la moyenne du gouvernorat et à celle des délégations voisines sont utilisés pour nuancer les résultats et délimiter les bastions électoraux des candidats.

L'Atlas électoral constitue un travail sérieux et très riche, avec des innovations au niveau de l'analyse et de la cartographie. Au niveau de l'analyse, les auteurs ont utilisé l'analyse des données comme l'Analyse en Composantes Principales (ACP), la Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) et la typologie classificatoire. Au niveau de la cartographie, les auteurs ont présenté chaque fois des cartes anamorphosées, des diagrammes de dispersion et des écarts à la moyenne. Les cartes anamorphosées sont parfois difficiles à lire pour les non habitués mais ont l'avantage de pondérer les unités administratives par leur poids correspondant à la variable cartographiée : les voix exprimées et montrant clairement les déformations.

L'Atlas constitue une première en matière de géographie politique tunisienne suite à l'absence de données fiables et l'accaparement du parti au pouvoir de l'expression politique. L'intérêt de cet atlas serait encore plus important qu'il sera suivi par les atlas des autres élections notamment de 2019 et 2024 ainsi que des élections législatives pour pouvoir suivre le processus électoral et reconstituer l'histoire de la géographie électorale tunisienne.

Amor Belhedi

Professeur émérite, Faculté des Sciences Humaines & Sociales, Université de Tunis
Membre de l'Académie Tunisienne des Sciences, des Lettres & des Arts, Beït al-Hikma